

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 689 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 689

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
16 juin 1947

Numéro JO  
n° 6 du 30/06/1947

Date du numéro  
30 juin 1947

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret n° 47-770 du 24 avril 1947 rendant applicable aux territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, le titre II de la loi n° 46-1889 du 28 août 19146 relative au contrôle des inscriptions sur les listes électorales et la procédure des inscriptions d'urgence, (J. O. R. F. du 26 avril 1947, page 5947.)

#### Art. 2

— Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur.P.-H. SIRIEX.**